

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Reddition de comptes

École La Source

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2018-2019 du conseil d'établissement de l'école la Source de Paspébiac.

Année 2018-2019 :

Mesdames Sandra Nicol et Nathalie Lavigne nous ont guidé au cours des dernières années avec une expertise et une approche humaine qui est toute à leur honneur. Elles nous ont quitté à la fin de l'année scolaire 2018-2019 pour partager leurs savoirs dans d'autres écoles. Nous leur disons au revoir et leur souhaitons tout le bonheur possible dans leurs nouvelles écoles.

Suite à ce changement, nous avons le plaisir d'accueillir à la barre de l'école la Source madame Marie-Josée Méthot. Nous lui souhaitons la bienvenue (et bon retour) dans notre équipe et la meilleure des chances dans la meilleure des écoles.

École La Source

L'école la Source est une école très pro active autant, en achat de matériel qu'en aide apporter à ses jeunes. Elle est reconnue dans toute la Commission scolaire pour son côté innovateur.

Ce qui est important à notre école c'est la réussite des élèves et le bien-être de tous les gens qui gravitent autour de l'école :

- Les élèves;
- Les professeur(e)s;
- Les éducateurs, éducatrices;
- Les orthopédagogues;
- etc;

Continuons dans ce sens, et donnons à notre école le meilleur de nous!

Bravo à tous !



Portrait de l'école

L'école La Source de Paspébiac est située dans la partie centrale du territoire de la Commission scolaire René Lévesque. L'école regroupe 240 élèves de la maternelle 4 ans à la 2e année du 3e cycle. Un service de garde en milieu scolaire est offert aux parents désireux d'utiliser ce service. Le territoire desservi par cette école s'étend sur une quarantaine de kilomètres et accueille des élèves de 6 municipalités différentes (New-Carlisle, Paspébiac, Hope, Hopetown, St-Godefroi et Shigawake). L'école est située dans un milieu socio économiquement faible, ce qui nous amène à faire partie des écoles défavorisées avec un indice de défavorisation de 9. D'après les statistiques, la clientèle scolaire devrait se maintenir au cours des prochaines années.

Membres de l'équipe-école :

- 1 direction à 50%
- 1 direction adjointe à 50%
- 21 enseignants
- 4 techniciennes en éducations spécialisées
- 5 autres soutiens à l'élève, incluant le service de garde
- 1 secrétaire

Depuis plus de 10 ans, l'école offre un service d'éducation spécialisée (temps partiel) pour contrer l'intimidation et la violence (Pleins feux sur l'intimidation) et le travail de celui-ci a une répercussion positive sur les habiletés sociales de nos élèves.



Présentation des membres du conseil d'établissement 2018-2019

Madame Karine Lacroix, présidente, membre du comité de parents

Madame Kate Fréchette, parent et vice-présidente

Madame Marie-Andrée Côté, parent

Madame Karine Gignac, parent

Madame Stéphanie Huard, parent

Madame Lise Loisel, enseignante

Madame Nathalie Cyr, enseignante

Madame Marco Montmagny, enseignant

Madame Manon Denis, enseignante

Madame Marie-Josée Denis, technicienne en éducation spécialisée

Madame Sandra Nicol, directrice École La Source



Faits saillants

- Approbation des différentes activités et sorties éducatives, sportives ou culturelles.
- Suivi du budget de l'école.
- Suivi au projet éducatif.
- Adoption des règles de conduite et des mesures de sécurité de l'école (code de vie).
- Adoption des listes d'articles scolaires.
- Adoption des grilles-matières/cycle



Projet éducatif

Mission

L'École La Source a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Vision

À déterminer avec l'équipe-école

Les valeurs

Les valeurs retenues sont l'**harmonie** et l'**engagement**

Les orientations

- S'assurer que l'école offre un milieu de vie sain et stimulant
 - Mettre en place des leçons, en classe, afin de développer un climat harmonieux
 - Revoir le code de vie afin qu'il se vive de façon positive
- Améliorer la compétence en littératie
- Mettre en place des pratiques efficaces



Mot du représentant au Comité de parents

Mission

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) tire sa raison d'être de l'existence, dans chacune des commissions scolaires, d'un comité de parents représentant les parents des élèves des écoles publiques primaires et secondaires. Chaque parent nommé au comité de parents, est élu parmi les parents du conseil d'établissement de chaque école primaire et secondaire de sa Commission scolaire.

Le parent éducateur – Le parent citoyen engagé

Parce que les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant : ils en sont les premiers responsables à toutes les phases de son développement et ils sont les premiers à agir pour s'assurer de leur réussite.

Le comité de parents a pour fonctions:

- 1° de promouvoir la participation des parents aux activités de la commission scolaire et de désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par la commission scolaire;
- 2° de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire;
- 3° de transmettre à la commission scolaire l'expression des besoins des parents identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- 4° de donner son avis à la commission scolaire sur toute question qu'elle est tenue de lui soumettre.



Dans un univers plus concret, le rôle du parent au sein du Comité de parents est un rôle de liaison entre les différentes instances de la commission scolaire, tel que le conseil des commissaires, les conseils d'établissement et les parents.

Il a un rôle important d'intermédiaire, c'est pourquoi il a été nommé dans les règles de régie interne le point suivant :

8.4 Assiduité aux séances

Un membre prévoyant être absent à une réunion régulière ou spéciale doit en aviser son substitut et lui fournir les documents nécessaires à ladite réunion;

Un membre qui s'absente de 3 réunions consécutives sans absence préalablement motivé, et ce, sans se faire remplacer par son substitut, sera remplacé par son substitut pour le reste du mandat. À cet effet, une lettre sera envoyée à la présidence du conseil d'établissement ainsi qu'à la direction de l'école par la direction générale de la commission scolaire.

Le comité de parents vous souhaite une bonne année scolaire.

Karine Lacroix



Budget

	Budget dépense	Budget Revenu	Dépenses réelles	Revenus réels	Total
Activités d'enseignement	50 873	11 000	68 648	15 262	(13 512)
Service de garde	130 457		128 628		1829
Soutien à l'enseignement	94 229		118 114		(23 885)
Act. Sport. Cult. Sociales	8 654		6 493		2 161
Transport scolaire	3 438		5 270		(1 832)
Comité			625		(625)
MAO	6 300		5 312		988
Activités extrascolaires			10 805	19 587	8 782
Projets spéciaux	25 002		14 408		10 594
Revenus généraux		307 953		330 756	22 803
Total:	318 953	318 953	358 304	365 606	7 303
Total : 7 303\$ - 8 782 - 10 594 (activités extrascolaires et projet spéciaux) = (12 073) Déficit autorisé par la c.s.					(12 073 \$)